

Neuchâtel, le 21 mai 2026

Un espace commerçant mutualisé pour soutenir la vitalité de l'économie de proximité au centre-ville

Afin d'épauler la dynamique de l'économie locale, la Ville de Neuchâtel lance un nouvel appel à projets. Objectif, développer des activités commerciales mutualisées dans une nouvelle surface au centre-ville, à la rue du Coq-d'Inde 8. C'est dans ce cadre que naîtront, dès le 15 juin, les Echoppes du Coq-d'Inde : celles-ci auront vocation d'accueillir, pour une durée éphémère et à tour de rôle, de petites structures désireuses de se lancer sans devoir supporter seules les risques d'un bail à long terme, et appelées à travailler ensemble. La Ville agit dans ce projet comme facilitatrice.

Les loyers commerciaux souvent élevés peuvent décourager le développement de petites entreprises locales, qu'il s'agisse d'artisanat, de création ou d'autres commerces pourtant susceptibles de participer à l'animation et au dynamisme du centre-ville.

Pour combattre cet écueil, la Ville de Neuchâtel veut se poser en facilitatrice entre d'un côté les propriétaires de bureaux et arcades commerciales et de l'autre, des indépendant-e-s prêt-e-s à mutualiser leurs forces et leurs compétences dans une surface partagée. Avec à la clé, un loyer à partager qui réduit les charges et un bail en sous-location à durée limitée. « *L'objectif, c'est de donner un coup de pouce aux jeunes entrepreneuses et entrepreneurs qui veulent se lancer* », souligne Caroline Juillerat, déléguée à l'économie et aux commerces.

Projet autofinancé

A partir du 15 juin, l'enseigne actuellement vacante située rue du Coq-d'Inde 8 sera baptisée « Les Echoppes du Coq-d'Inde ». Cette surface commerciale de 85m² avec terrasse, accueillera un premier projet pour une durée minimale de 4 mois et maximale de 12 mois, laissant ensuite la place à d'autres acteurs, individuels ou collectifs, et ainsi de suite.

Ce nouveau projet, à l'instar de certains concept stores testés dans d'autres villes, est autofinancé : les personnes qui occuperont l'espace paieront le loyer effectif à la Ville

- à noter que celui-ci est légèrement inférieur au prix du marché. Le projet ne doit ainsi rien coûter à la collectivité.

Au-delà de sa fonction marchande, les Echoppes du Coq-d'Inde visent également à encourager la consommation de proximité et à valoriser le savoir-faire régional. Elles pourraient également contribuer à l'animation du centre-ville avec des événements.

Soutenir le tissu économique local

Pour le conseiller communal Jonathan Gretillat, les Echoppes constituent une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les petites structures dans l'accès à des surfaces commerciales en centre-ville. « *En favorisant une occupation mutualisée, la Ville entend soutenir le tissu économique local et renforcer l'attractivité du centre urbain, tout en veillant au respect de conditions locatives équilibrées* », explique le responsable politique de l'économie. Le délai de postulation est fixé au 4 juin 2026.

› **Renseignements complets et postulations :** www.neuchatelville.ch/echoppes

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Caroline Juillerat, déléguée à l'économie et aux commerces, 032 717 79 76

